



N° 34

DISETTE : Manque de ce qui est nécessaire à la vie et, en particulier, manque de vivres, pénurie.

**Décembre
2017**

Un petit pas

Une nouvelle histoire s'ébauche. Elle commence par un changement de tête, chose que notre DISI n'a jamais connu. Une vraie première ! L'arrivée d'un nouveau directeur, outre l'immédiat soulagement qu'il procure, est un moment clef et ces premiers instants peuvent significativement influencer sur la qualité des échanges qui vont suivre.

Qui ne se souvient pas du fameux « Bienvenue chez moi... » lancé en guise d'avertissement aux personnels de la « mauvaise filière » par le prédécesseur de Monsieur Michel Gautier ?

De l'ex, soyez-en assuré, on n'en reparlera plus. Le dossier est clos et c'est vers l'avant qu'il faut se porter pour avancer. C'est dans cet état d'esprit que la CGT Finances Publiques a été reçue avec les autres syndicats par ce directeur qui n'est pas tout à fait un inconnu à Lyon.

C'est clair, le ton change. Une voix calme et posée, on ne savait plus ce que c'était. Cela fait bizarre au début, tout comme cette insistance répétée de réaffirmer la place de l'aspect humain comme préalable à toute autre considération. On écoute toujours.

Le nouveau directeur est visiblement content d'être là et nous plutôt rassurés d'avoir enfin un authentique informaticien maison comme chef. Il se dit aussi fier de sa filière d'origine (« on ne renie pas ce qu'on est ») et de ses différentes missions et réalisations dont l'éditique de Meyzieu à laquelle il a un temps pris part et qu'il est impatient de revoir. Entre autres.

Sa présentation terminée, nous l'avons alors informé chacun à notre tour de la situation de notre environnement de travail. Le moins qu'on puisse dire est que cela contraste singulièrement avec l'image qu'a notre nouveau directeur de cette « grande et belle DISI », selon ses termes.

Malgré les étiquettes différentes, le message est unanime : fusion dantesque, management brutal et incompréhensible, dialogue bloqué, ambiance délétère, suppression de missions, sous-effectifs permanents, droits syndicaux remis en cause : pas un seul sujet n'apparaît positivement.

Pire, si c'était possible, la CGT Finances Publiques est revenue sur l'état de démotivation significatif dégagé par des personnels qui effectuent pourtant un métier souvent engendré par la passion de l'informatique.

Évidemment, le nouveau directeur n'a pas produit de réponses. Ce n'est pas le jour. Mais il a repris à son compte, plusieurs fois même, un de nos souhaits : que notre DISI retrouve de la bienveillance dans sa gestion des hommes. Cela semble pourtant évident mais ne l'avait jamais été jusque là... C'est affirmé et on va s'en satisfaire, pour l'instant.

Certains vont trouver qu'on a viré notre cuti à la CGT. N'en croyez rien. Nous n'avons que trop assisté à de pareilles entrées en matière et constaté systématiquement le gouffre entre les discours d'arrivée et de départ et où les hommages s'égrènent pendant que ceux qui restent subissent les conséquences désastreuses d'une gestion chaotique. On va évidemment confronter les intentions aux réalités du terrain et comptez sur l'esprit mordant de la Disette pour vous en rendre compte.

Pour l'heure, le premier objectif serait de pouvoir poser une question sans qu'un refus ferme et définitif ne soit signifié avant même d'avoir pu finir la phrase... Et dans l'immédiat, avant de se prendre à rêver de mieux encore, on va en rester là : ce serait déjà un progrès énorme, un petit pas pour l'homme, mais un pas de géant pour la DISI.

Quoiqu'il en soit et pour le moment :

*****LA DISETTE VOUS SOUHAITE D'EXCELLENTES FÊTES DE FIN D'ANNÉE*****

Journal d'information des Finances Publiques - CGT Finances Publiques

✉ cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/691/>

55 et 8 qui font 63

Les suppressions d'emplois continuent à la DGFIP. 1 650 postes disparaîtront au 1^{er} septembre 2018.

Comme d'habitude, la DISI Rhône Alpes Est Bourgogne n'échappe pas à la règle : 8 emplois passeront à la trappe. Un peu moins que les 30 annoncés dans la Disette 31 de septembre 2017.

Mais, comme il est indiqué sur Ulysse dans les actualités en date du 28 septembre 2017, l'année 2018 sera cependant une année de transition, les efforts en matière de suppressions d'emplois ayant vocation à se renforcer dans les années suivantes.

Donc, si en décembre 2018, nous vous annonçons entre 30 et 40 suppressions d'emplois, ne soyez pas surpris. Il se pourrait même que ce soit votre chaise qu'on vous enlève.

Et ne vous étonnez pas si vos collègues partant à la retraite ne sont pas remplacés : la disparition du service public est à ce prix.

Ca s'en va et ça revient

Mauvaise nouvelle pour les agents de la DGFIP : le 21 novembre 2017, l'Assemblée nationale a rétabli le jour de carence dans la fonction publique.

A la DISI Rhône Alpes, on se frotte les mains. Souvenez-vous : lors du CTL du 6 juillet 2017, la Direction avait osé parler évoquer la possibilité d'influence de la disparition du jour de carence sur l'augmentation du nombre d'arrêts maladie de courte durée.

Eh bien, la majorité des députés lui a donné raison : comptez sur la DISI pour appliquer à la lettre ce que bien des employeurs dans le privé se refusent à faire et où les jours de carence ne sont pas pris en compte ou sont souvent pris en charge par la protection sociale complémentaire financée pour une large part par les employeurs.

Les agents de la Fonction publique ne sont pas davantage malades que leurs collègues du privé, loin s'en faut. Une enquête de l'INSEE sortie récemment le confirme amplement.

Elle démontre que, si le jour de carence a fait reculer les arrêts maladie de deux jours et, dans une moindre mesure, de trois jours, il n'a eu aucune influence sur ceux d'un jour et a fait augmenter très significativement ceux d'une semaine à trois mois.

Il s'agit bien d'un mauvais coup supplémentaire et totalement infondé porté contre les fonctionnaires. Il s'ajoute au gel de la valeur du point, à la hausse de la CSG, aux suppressions d'emplois et aux attaques d'une envergure sans précédent contre les missions du Service Public.

Assistance à l'utilisateur : le numéro n'est plus attribué

Depuis 2011 et la création des DISI, l'assistance aux utilisateurs est mise à mal par l'arrivée d'une nouvelle façon de concevoir le métier, à l'image de ce que tout citoyen peut connaître lorsqu'il a besoin de renseignements, que ce soit à propos de sa ligne internet, son assurance, sa mutuelle ou, pire désormais, de ses impôts.

Le Parcours d'Assistance Rénové (PAR) désormais généralisé à tous les services de la DGFIP ne permet plus aux agents de contacter par téléphone leur assistance. Seuls des solutions en ligne ou des formulaires avec contre appels leur permettent d'être dépannés.

Ainsi, les 0800 que vous connaissez disparaîtront dans les prochains mois au cas où certains agents aient envie de passer outre les règles en vigueur afin d'être dépannés plus efficacement ou plus rapidement.

L'Assistance Téléphonique aux Trésoreries de Lyon vient de fermer ses portes et les Cellules Informatiques Départementales ne sont guère mieux loties.

Afin de tracer ces dernières, la DGFIP avait mis en place l'outil Concursive pour les incidents ("quelque chose qui ne marche pas"). Mais cela ne suffisait pas aux responsables de l'informatique à la DGFIP.

Toutes les autres demandes ("quelque chose que l'on n'a pas", déménagements, changements de matériel) n'étaient pas répertoriées. Nos têtes pensantes ont eu l'idée de rajouter une 2^{ème} application : Concursive Alim.

Et de mettre à contribution le service logistique de chaque direction qui devra saisir les demandes des services avant de les transmettre aux CID. Qui prendra la décision ? L'agent chargé de la saisie qui n'est pas le décisionnaire ? Le responsable de la CID qui n'a aucune légitimité ?

Concursive Alim rajoute du travail aux services du Budget Logistique et aux CID qui doivent valider et transmettre les cas dans l'application.

Pour quel résultat ? La DISI parle d'organisationnel et de planning. La CGT Finances Publiques parle de traçabilité. Et l'on connaît la suite : la quantification du travail et, à terme, les suppressions d'emplois.

Les CID de Savoie et de Saône et Loire sont inquiètes : ils ne sont plus que 3 au lieu de 5 il y a peu.

Entre départ à la retraite et mutation, les postes ne sont pas remplacés. Et il y a fort à parier que les prochains mouvements dans les CID de la DISI Rhône Alpes Est Bourgogne feront l'objet de suppressions de postes.

Dîtes moi quel âge vous avez et je vous dirai quand votre service disparaîtra : les petites trésoreries l'ont appris à leurs dépens.